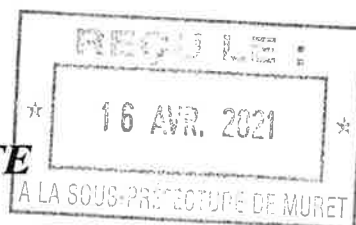


REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE



Département de la Haute-Garonne

Commune de Lagardelle-sur-Lèze (31870)

Extrait du registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi 14 avril à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Lagardelle-sur-Lèze, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise SINIGAGLIA, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Le 8 avril 2021

Nombre d'administrateurs : 9 - En exercice : 9 – Présents : 7 – Votants : 8

Présents : Mme SINIGAGLIA Françoise, Mme BAUDOUIN Janine, Mme BOY Giselle, Mme HEBRARD Céline, Mme ESTADIEU Adèle, Mme WIECZORECK Jacotte, M. DUBOS Laurent.

Procuration : Mme REALDON Vittoria à Mme SINIGAGLIA.

Absent : aucun

DELIBERATION N° 2021-02

OBJET DE LA DELIBERATION : **Compte administratif 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ;

Monsieur le Président expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020 ;

Il demande ensuite au conseil d'administration de désigner un président de séance afin de soumettre au vote le compte administratif 2020 ;

Mme Françoise SINIGAGLIA est désignée pour présider la séance ;

Monsieur le Président ayant quitté la séance et le conseil d'administration siégeant sous la présidence de Mme SINIGAGLIA, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Où la présentation comptable effectuée, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	0 €	506,20 €	0	9.433,46 €
Opération de l'exercice	0 €	0 €	17.072,93 €	21.242,00 €
Résultat de clôture	/	506,20 €	/	4.169,07
Restes à réaliser	3.066,00 €	2.559,80 €	/	/

Pour extrait conforme au registre des délibérations du CCAS.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que dessus ont signé les membres présents.

La Vice-présidente,

